

décembre 2010



L'administration communale
vous satisfait toujours



Jette, commune pilote
en matière de lutte
contre les discriminations



Du 17 décembre
au 9 janvier
Jette on Ice 3

Jette Info

n° 181

Bien vivre sa vieillesse

La vieillesse n'est plus ce qu'elle était ! Dépendance et troisième âge ne s'accordent plus forcément de manière systématique.

De nos jours, il n'est pas rare de constater que les seniors sont très actifs ; ils constituent d'ailleurs une catégorie de consommateurs fort prisée. Ces seniors partent en voyage, s'occupent d'eux et des leurs, bougent.

Cependant, lorsque l'âge avance et que se pose la question de l'aide au quotidien, des relais de proximité sont à leur disposition et à leur écoute. Parmi ceux-ci, le service communal des Seniors et le service d'Aide aux Familles du CPAS.

**Lisez notre dossier
en pages**

16 & 17

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél. : 02 423 12 00
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Il s'est dit au conseil communal...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts des conseils communaux des 27 octobre et 24 novembre 2010.

Plan sécurité 2010 - Des subsides pour la Prévention. Le conseil communal a approuvé la reconduction de la convention qui lie notre commune et la Région en matière de prévention locale. Dans le cadre du Plan bruxellois de prévention et de proximité, la commune de Jette reçoit, en effet, des subventions d'un montant de près de 549.000 € de la Région de Bruxelles-Capitale en vue de renforcer la politique de prévention et d'intervention.

Rue Spruyt – Interdiction de circuler aux véhicules de plus de 9 mètres. Dans le souci d'assurer la fluidité et la sécurité de la circulation dans la rue Spruyt, il a été décidé d'y interdire le passage des véhicules dont la longueur hors tout excède 9 mètres. Des panneaux de signalisation routière seront placés pour avertir les usagers de cette mesure.

Générosité - La recette du concert de Noël pour une œuvre de bienfaisance. Le produit de la vente des tickets du concert de Noël est traditionnellement attribué à une bonne cause. Cette année ne fera pas exception à la règle car les conseillers communaux ont approuvé que les bénéfices du concert du 10 décembre prochain (avec Christoff & Lindsey dans l'église Saint-Pierre) soient reversés à l'asbl Welzijnszorg qui vient en aide aux personnes en séjour précaire.

Contrat de cohésion sociale 2011-2015. Les conseillers communaux ont marqué leur accord sur la convention de partenariat entre la commune et la Commission communautaire francophone (COCOF) en matière de cohésion sociale. Les projets de cohésion sociale doivent viser la citoyenneté et le mieux vivre ensemble dans la diversité socio-culturelle et l'interculturalité. Grâce à cet accord, différentes associations jettoises actives dans divers domaines comme le soutien et l'accompagnement scolaire, l'alphabétisation, l'accueil des primo-arrivants, les actions intergénérationnelles et la mixité pourront établir des projets de 5 ans. Cela leur permettra donc de travailler sur le long terme au lieu de fonctionner par à-coup, année après année.

Mobilité - Instauration de sens uniques dans le quartier Pannenhuis. La mobilité dans le quartier Pannenhuis se fait parfois difficilement à certains endroits. Suite à une concertation avec les riverains et à des observations réalisées sur le terrain, le collège des bourgmestre et échevins a proposé d'instaurer deux nouveaux sens uniques dans ce quartier. Les conseillers ont ainsi approuvé les mises à sens unique de la rue Jacobs Fontaine (du rond-point Pannenhuis vers l'avenue Prudent Bols) et de la rue de la Bravoure (du rond-point Pannenhuis vers la rue Jules Lahaye). Des contresens cyclistes seront instaurés dans ces deux voiries.

Equipe de Prévention - De nouveaux fonds "Sommets européens". Le conseil a approuvé la signature de la convention EUROTOP "Sommets européens 2010" relative à la sécurité liée à l'organisation des sommets européens. La commune de Jette se verra allouer une aide financière destinée à couvrir une partie des dépenses du service de Prévention dans l'accomplissement des missions suivantes: le maintien de la qualité de vie et de la sécurité dans les quartiers, la contribution à l'insertion, à la bonne cohabitation et à l'entente entre les habitants de toutes origines et la diminution du sentiment d'insécurité.

La prochaine séance du conseil communal, consacrée au budget, aura lieu le mercredi 22 décembre à 19h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.

Le choix de la diversité ; le refus des particularismes



L'administration communale de Jette veut résolument s'engager sur la voie de la diversité. Pourquoi ? Simplement parce que notre commune fait partie d'une ville cosmopolite dans laquelle se rencontrent des hommes et des femmes de convictions, d'origines et de sensibilités multiples. Et il importe que ces caractéristiques se retrouvent dans l'administration elle-même. Il ne s'agit pas de faire joli ou d'être à la mode. Il s'agit de mettre en place des actions qui correspondent aux sensibilités diverses de la population.

Mais diversité ne veut pas dire particularisme ou communautarisme. La diversité, c'est prendre conscience de ce qui nous différencie les uns des autres pour chercher ensemble ce qui nous rassemble. Sinon, cela aurait peu d'intérêt. Au contraire, cela ne pourrait amener qu'incompréhension et confrontation.

Notre humanité est certainement ce qui nous rassemble en premier. Nous sommes fragiles et éphémères ; cela nous pousse naturellement à la solidarité. Mais nous pouvons aussi nous rassembler sur des valeurs que l'histoire nous a confiées : l'égalité entre tous, la liberté d'être et de dire, la tolérance et le respect de chacun, la compassion, l'entraide ...

Sans ces valeurs, la diversité n'existe pas. Elle est anéantie au profit de la raison et du modèle du plus fort. C'est dans cette optique que le conseil communal s'est inscrit dans la Charte de la diversité dans le secteur public de la Région de Bruxelles-Capitale le 27 octobre 2010.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

Services Démographie, Etat civil et GEFICO (Gestion financière et comptable):

lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 19h

Autres services:

lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 16h
A l'exception du service Gestion du territoire (Urbanisme):
fermé le mardi

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Finances communales

Le budget en questions

S'il est bien une matière qui hérisse tout citoyen, c'est la fiscalité, ... c'est-à-dire les impôts que l'on paie aux divers niveaux de pouvoir : communal, régional, fédéral. Et pour les femmes et hommes politiques, ce sujet est souvent délicat, sinon tabou. Faisons le point!

En 2009, le conseil communal a aménagé la fiscalité en portant les taxes communales dites « additionnelles sur le précompte immobilier » à 3.290 points et à abaisser l'impôt des personnes physiques à 7,20 % en 2010. Mais que sont ces deux impôts ?

L'IPP ou impôt sur les personnes physiques

Cet impôt est ce qu'on appelle classiquement l'impôt sur les revenus. Il s'agit donc de l'impôt sur tous les revenus perçus par un citoyen : travail, pension, allocations (chômage, CPAS,...), revenus mobiliers (bon de caisse, actions, obligations,...).

L'IPP est perçu par l'Etat fédéral mais les communes perçoivent une partie de cet impôt via les « additionnels » à l'IPP que vous retrouvez tout à la fin de votre avertissement-extrait de rôle annuel.

En 2009, le taux à Jette, calculé sur vos revenus imposés, était de 7,50 %. Pour les revenus 2010, le conseil communal a décidé de diminuer ce taux à 7,20%. Concrètement, cela signifie que sur ces revenus, l'additionnel communal est diminué de 4 %, et ce pour tous les Jettois.

A quoi sert cet impôt ?

La plus grande part de cet impôt entre dans les caisses de l'Etat pour financer toutes les politiques fédérales (emploi, sécurité sociale,...). La part qui revient à notre commune (10.600.000 €) représente 16,8 % des recettes communales totales. Il s'agit par

conséquent d'une des sources de revenus les plus importantes pour Jette. Ces recettes permettent d'assurer les missions communales et de financer les investissements.

Pourquoi l'avoir diminué ?

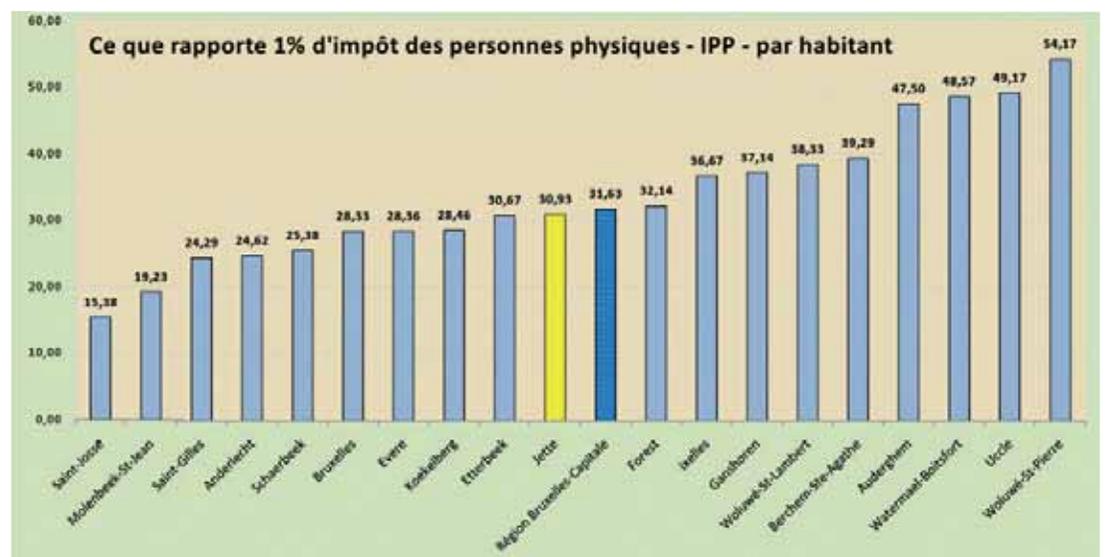
Jette a vu le nombre de ses habitants augmenter fortement. On peut s'en réjouir mais cela engendre également des coûts supplémentaires car tous les services aux citoyens doivent être rencontrés : population, urbanisme, état civil, espaces verts, etc.

L'option retenue par le conseil communal de décembre 2009 répondait à 3 objectifs précis : d'une

part, corriger, dès 2010, l'impact de la hausse du précompte immobilier (voir ci-dessous). D'autre part, répondre à un objectif social primordial car les revenus sont particulièrement taxés dans notre pays. Il semblait donc juste et équitable de réduire cet impôt car cela profite à tous. Enfin, la commune souhaite ramener cet impôt jettois à la moyenne régionale.

Et pour demain ?

Le collège des bourgmestre et échevins proposera au conseil communal de décembre 2010 de voter une nouvelle diminution des additionnels communaux sur l'IPP pour le faire passer à 7 % en 2011.



Le précompte immobilier (PRI)... Une histoire compliquée

Aujourd'hui, chaque propriétaire d'un immeuble ou d'un appartement paie un précompte immobilier. Si ce bien est situé à Jette, notre commune perçoit des additionnels au PRI. Aujourd'hui, cet additionnel jettois est de 3.290 points. Il était, jusqu'en 2009 de 2.990 points.

Sur quoi est calculé le précompte immobilier ?

Le précompte immobilier est un calcul théorique de la valeur de l'immeuble, fixée pour la dernière fois en 1974, sur des critères tels que la distance par rapport au chef-lieu, le caractère urbain ou rural, etc.

Jette : plus chère ou moins chère ?

Les communes du centre, de l'est et du sud de Bruxelles, urbanisées depuis plus longtemps, ont un bâti ancien mieux valorisé. Le revenu cadastral des nouvelles constructions dans ces quartiers se fonde sur la valeur des biens aux alentours. Ces nouveaux biens bénéficient donc d'une meilleure valorisation. A contrario, les communes historiquement plus rurales qui n'ont intégré l'Agglomération bruxelloise que plus tard (Ganshoren, Berchem, Koekelberg, Jette) héritent de biens moins valorisés. La valeur de nos maisons et appartements est donc inférieure et cet écart se creuse étant donné que le revenu

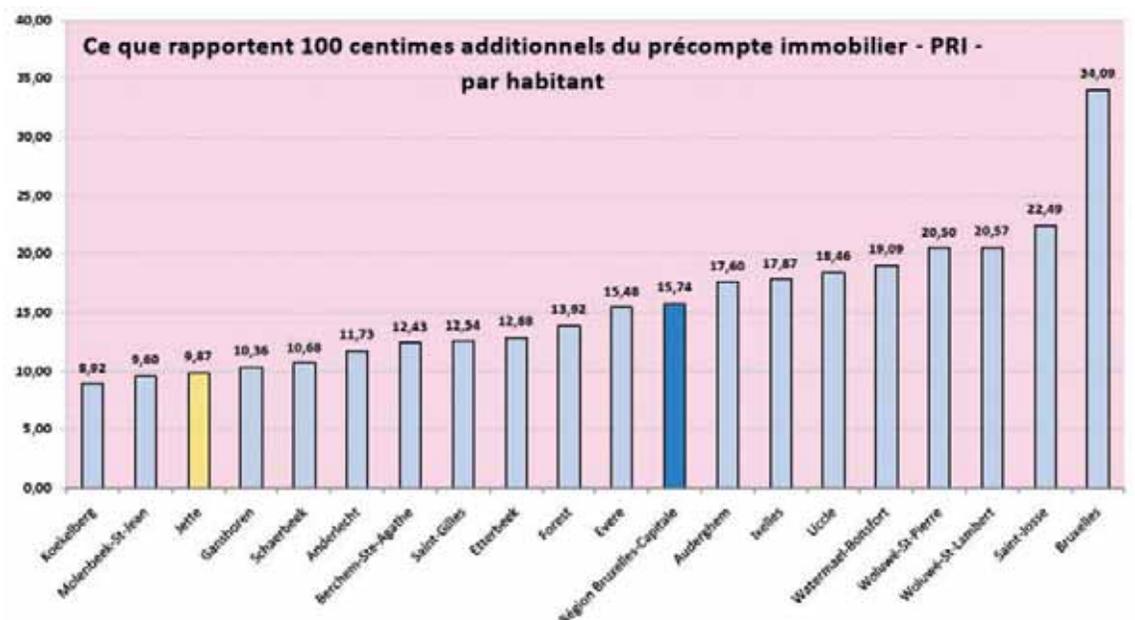
cadastral des nouvelles constructions se base là aussi, sur les biens autour d'elles.

Le conseil communal a donc décidé d'améliorer le rendement de l'impôt foncier jettois car une revalorisation de nos immeubles est impossible dans son ensemble.

Cette décision répond surtout à une volonté de

collège de ne pas recréer de déficit. Jette a, en 2010, annulé son déficit structurel et, devant les coûts et les impacts négatifs de la crise, l'amélioration des recettes pour la commune a été tout aussi importante que la recherche des économies.

Notons enfin que ce précompte immobilier s'applique aux propriétaires jettois et non-jettois.



L'administration communale vous satisfait toujours

La rentrée est souvent synonyme d'évaluation et de remise en question. L'administration publique n'échappe pas à cette règle. Du 11 au 15 octobre 2010, les visiteurs de La Maison communale ont participé à une enquête sur la qualité des services de l'administration communale en remplissant un questionnaire qui leur était soumis. Il ressort de cette enquête que la majorité des personnes interrogées est globalement satisfaite de son administration locale.

Depuis quelques années, suite à l'octroi de la certification ISO 9001 à l'administration communale de Jette, notre commune s'est lancée dans un processus d'évaluation et d'amélioration de ses services. Procédures, souci constant de la satisfaction du client (notamment par le biais d'enquêtes), suivi des plaintes et audits externes ne sont que quelques aspects pris en compte pour la certification.

Pour la cinquième année consécutive, le service communal de la Qualité a réalisé une enquête dans le but d'évaluer l'adéquation des services communaux avec les attentes de leurs visiteurs.

Espace d'accueil et disponibilité appréciés

Au total, 870 personnes ont déposé un formulaire d'enquête rempli. La grande majorité d'entre elles, 88,39%, a émis une opinion positive sur les prestations de l'administration communale alors que seulement 1,49% des répondants se sont déclarés mécontents.

Une fois de plus, La Maison communale fait quasiment l'unanimité. Avec 88,74% de réponses positives, la qualité de l'espace d'accueil obtient un des meilleurs scores.

La disponibilité et la pertinence d'informations recherchées ainsi qu'un accueil agréable et un temps d'attente raisonnable aux guichets sont autant d'atouts de l'administration communale jettoise. Cela n'occulte toutefois pas les remarques négatives qui ont été émises par 8,85% des répondants. Parmi les suggestions des citoyens, des heures d'ouverture étendues étaient privilégiées, soit deux soirées par semaine ou une fermeture à 16h chaque jour de la semaine.

L'administration communale jettoise et l'échevin de la Qualité Jean-Louis Pirotin se réjouissent de voir que, d'année en année, les variations en matière de satisfaction des habitants sont marginales ; les écarts les plus significatifs dépassent rarement les 3%. Il convient désormais de poursuivre les efforts de manière efficace et struc-



turée afin d'être en parfaite adéquation avec les besoins des clients de l'administration : les habitants. En acceptant de se soumettre à l'exercice de la critique constructive de leur administration locale, les citoyens ont contribué à fournir au collège des bourgmestre et échevins ainsi qu'au personnel communal des données à intégrer dans leur réflexion. Car, après tout, une institution, quelle qu'elle soit, ne peut s'améliorer en faisant abstraction des souhaits de ceux qu'elle sert.

Vous pouvez prendre connaissance des détails de l'enquête sur le site internet communal www.jette.be, cliquez sur « Les différents services de l'administration », puis « Qualité » et cliquez sur le lien « mesure de la satisfaction du citoyen ».

Elections françaises en 2012 Les Français de Belgique peuvent voter

2012 sera une année électorale importante en France. Pour la première fois, les Français établis hors de France et résidant en Belgique éliront non seulement le Président de la République mais aussi leurs onze députés à l'Assemblée nationale dont un dans la 4ème circonscription (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas).

Pour participer à ces scrutins (et à l'élection des 6 représentants des Français de Belgique à l'Assemblée des Français de l'étranger), il est nécessaire d'être inscrit(e) sur les listes électorales consulaires tenues par le consulat général à Bruxelles. La loi permet en outre d'être inscrit(e) sur la liste électorale d'une commune de France pour participer, en France, aux autres élections.

Modalités

Vérifiez dès maintenant votre situation électorale afin, le cas échéant, de la modifier au plus tard le 31 décembre 2010 à 18 h. Pour ce faire, contactez le Consulat général de France à Bruxelles (boulevard du Régent 42 à 1000 Bruxelles) par courrier avec une lettre portant la mention « Elections » ou par mail à l'adresse: consulat@consulfrance-bruxelles.org en veillant à indiquer « Elections » en objet.

Vous pouvez également vous connecter au Guichet d'administration électronique www.consulfrance-bruxelles.org, grâce au Numéro d'identification consulaire (NUMIC) qui figure sur les cartes consulaires établies

après le 12 juin 2007. En cas d'oubli, le NUMIC peut être demandé par lettre au consulat général de France à Bruxelles.

Renseignements : Consulat général de France à Bruxelles (boulevard du Régent 42 à 1000 Bruxelles)



Le service Démographie inaccessible le 14 décembre 2010

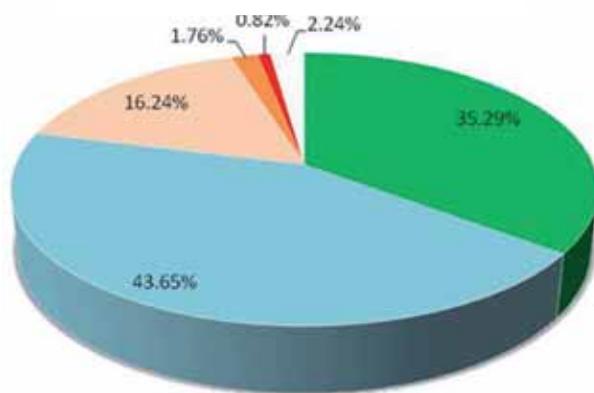
Le service Démographie (Population) sera exceptionnellement fermé au public le mardi 14 décembre 2010 afin de permettre le passage à un nouveau système informatique.

Par conséquent, aucun document (passeport, carte d'identité, permis de conduire,...) ne sera délivré ce jour-là et aucune procédure administrative (inscription dans la commune) ne pourra être accomplie. Les personnes qui se présenteront à La Maison communale pour accomplir une de ces démarches ne pourront être accueillies et devront se présenter un autre jour. Pensez-y !

Jette passe son cadre de vie à la loupe

Pour la première fois cette année, la commune de Jette a réalisé une enquête de satisfaction du citoyen par rapport à son cadre de vie. Cette enquête, qui s'inscrit dans la démarche ISO 9001 (certification concernant le système de management de la qualité), constitue un indicateur de performance qui sert à évaluer le processus de « Gestion de l'espace public et alentours » mis en oeuvre par l'administration communale.

L'image que j'ai de ma commune:



■ Très bonne ■ Bonne ■ Satisfaisante ■ Mauvaise ■ Très mauvaise □ Sans réponse

M enée dans le courant du mois d'octobre auprès des visiteurs de La Maison communale et des lecteurs du Jette Info (parallèlement à l'enquête sur la satisfaction des citoyens), l'enquête portait sur la manière dont les Jettois perçoivent leur cadre de vie. Qualité des plantations et des espaces verts, propreté et revêtement des voiries communales, éclairage public, aménagements favorisant l'usage des modes de déplacement alternatifs et image globale de la commune de Jette ont ainsi été soumis à l'appréciation des citoyens jettois. Les 850 répondants ont émis des avis globalement positifs. La moyenne de l'ensemble des réponses est favorable à 90,98%. Le meilleur résultat concerne l'image globale que le citoyen a de sa commune avec 95,18% de réponses positives. Le moins bon concerne les aménagements favorisant les modes de déplacement alternatifs à Jette avec 13,76% de réponses négatives. Il est suivi par l'état de propreté des voiries (11,88% de mécontents) et l'état du revêtement des voiries (11,06% de mécontents). Tous les autres points dépassent les 90% de satisfaction.

En définitive, l'objectif que l'administration communale s'était fixé, à savoir obtenir au moins 80% de réponses positives (satisfaisant, bon, très bon) à chaque question portant sur le cadre de vie, a été atteint.

Jette, commune pilote en matière de lutte contre les discriminations

La commune de Jette a signé la Charte de la diversité dans le secteur public de la Région de Bruxelles-Capitale lors du conseil communal du 27 octobre 2010. La signature de cette charte implique la mise en place d'un plan d'action qui permettra, à terme, de mettre les effectifs de l'administration communale au diapason de la réalité culturelle et ethnique de la population bruxelloise.

Être une capitale confère souvent un statut particulier à une ville. Siège des institutions publiques et noyau économique, la capitale d'un pays attire une grande variété de profils, des personnes aux origines et aux bagages ethniques, culturels, socio-économiques multiples. Selon cette logique, Bruxelles, à la fois capitale de la Belgique et de l'Europe, se retrouve donc doublement attractive. De fait, notre ville est un véritable « melting pot ». Cependant, la diversité de la population bruxelloise se reflète peu dans l'administration publique. Afin de remédier à cette situation, la Région de Bruxelles-Capitale a mis en place une série d'initiatives destinées à favoriser l'égalité et la diversité dans un secteur particulièrement important : l'emploi (tant privé que public).

Jette, dans le peloton de tête

Promouvoir l'égalité des chances, c'est vouloir donner à tous les citoyens les droits et les moyens d'évoluer en fonction de leurs aspirations et leurs capacités sans les brider sous prétexte de leur sexe, leurs origines, leur confession, leur handicap ou leur orientation sexuelle et affective. Depuis quelques années, plusieurs projets ont été initiés dans ce but : campagnes de sensibilisation contre la violence domestique, pièces de théâtre démontant les préjugés et stéréotypes en tout genre, organisation de débats sur le handicap, aménagement de l'espace public qui n'exclut pas les personnes à mobilité réduite,...

Cependant, avec la signature de la Charte de la diversité dans le secteur public, notre commune se place dans le peloton de tête dans la lutte contre les discriminations en investissant un domaine éminemment important : l'emploi. L'administration communale, sous l'impulsion du collège des bourgmestre et échevins et de l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere, s'était déjà donné pour règle de se baser sur la compétence et l'expérience des candidats dans toutes ses procédures de recrutement de personnel. Jette va désormais plus loin en étant l'une des premières communes bruxelloises à avoir formalisé ces principes par le biais d'un partenariat avec ACTIRIS. Celle-ci se voit désormais confier la mission de réaliser la première sélection de candidats lorsque certains postes sont à pourvoir dans notre administration. Au terme de cette première étape, l'agence bruxelloise pour l'emploi enverra à l'administration communale les CV anonymes des candidats potentiels. En fin de compte, le service GRH ne découvrira le/la candidat(e) que lorsque celui(celle)-ci se présentera pour un premier entretien ou test.



Peu d'égalité sans emploi

Cette nouvelle mesure est emblématique de la finalité des politiques d'égalité des chances. En effet, les beaux discours sur la nécessité d'accepter les différences ne peuvent prouver leur efficacité que s'ils sont accompagnés de gestes forts. L'occupation professionnelle est un facteur déterminant du positionnement social dans notre société. Or, les personnes handicapées physiques et/ou psychologiques sont souvent confinées dans un statut d'assistés sociaux, en opposition avec leur souhait de vivre de façon autonome tandis que d'autres groupes éprouvent des difficultés à décrocher un boulot parce qu'ils sont du mauvais sexe, de la mauvaise couleur ou qu'ils aiment les mauvaises personnes. Cet engagement de la commune de Jette prouve que valeur et compétence priment et qu'elle se donne les moyens de refléter la société d'aujourd'hui. Jette sera l'une des premières communes de Bruxelles à mettre en oeuvre un véritable plan diversité.

Un emploi dans le secteur public...



Les candidatures doivent parvenir le 3 janvier 2011 au plus tard, par mail à l'adresse hrystel.aubly@publilink.be ou par courrier au CPAS de Jette - service GRH – rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49 à 1090 Bruxelles

Nous vous invitons également à consulter régulièrement le site internet communal à l'adresse <http://www.jette.be/> rubrique "Economie et emploi - offres d'emploi" pour accéder aux recrutements en cours.

Le CPAS de Jette engage :
un(e) aide-ménager(-ère)

Le Centre public d'Action sociale (CPAS) de Jette procède au recrutement d'un(e) aide-ménager(-ère) pour le service d'Aide aux Familles. Le poste à pourvoir est un emploi mi-temps, à durée indéterminée, qui débuterait le 1er mars 2011.

Profil :

- Témoigner d'une expérience utile en rapport avec la fonction ;
- Être dans les conditions A.C.S. (se renseigner auprès d'ACTIRIS) ;
- De préférence, être titulaire d'un brevet linguistique du Selor (art. 8-9§1 niveau élémentaire)

La commune de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes quel que soit le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ou le handicap.

Jette / Sidi Bibi

Les populations locales, actrices de leur développement

Le projet de coopération entre Jette et la commune marocaine de Sidi Bibi se poursuit dans l'objectif de contribuer à renforcer les villes et communes marocaines dans leur politique de développement humain. Des visites sur place et des évaluations régulières sont mises en place pour s'assurer de la pertinence des actions engagées. Une mission d'une semaine en septembre 2010 a permis d'outiller encore davantage les acteurs de terrain.

Financé entièrement par la Direction générale de la Coopération au Développement (DGCD), le projet de collaboration de Jette avec la commune de Sidi Bibi au Maroc en est à sa 4ème année. Centré initialement autour de la problématique de l'environnement et du recyclage (et corollairement la gestion des permis d'urbanisme), ce projet est désormais réorienté vers le développement humain. Il ne s'agit pas d'une décision de la commune de Jette mais bien du pouvoir subsidiant, la DGCD, qui a redéfini les orientations des coopérations locales Nord/Sud. Le programme quinquennal actuel (2008-2012) se focalise donc sur le développement humain ; le projet Jette/Sidi Bibi aussi, par conséquent.

Analphabetisme, emploi et santé

Le développement humain entend donner aux populations aidées la capacité de mener une vie digne, faite de choix personnels et réfléchis.



La collaboration entre Jette et Sidi Bibi porte sur trois paramètres constitutifs du développement humain : la lutte contre l'analphabétisme et l'abandon scolaire, le soutien à l'emploi pour les populations peu ou pas scolarisées et le développement de la santé communautaire. Pour ce faire, un appel à initiatives intitulé « Pas à pas vers un développement humain » avait été lancé à Sidi Bibi au mois de mai 2010 à destination du monde associatif. A l'issue de cet appel, 6 projets ont été sélectionnés (table ronde des femmes, aménagement de salles internet dans le cadre de soutien scolaire et/ou culturel, accompagnement de femmes et de filles, bibliothèque et équipement préscolaire). C'est précisément la concrétisation de ces projets qui fut l'objet de la mission de septembre 2010 : il y eut notamment des rencontres de travail portant sur la gestion de projets et l'attribution de subventions.

En outre, un large travail a été effectué avec des femmes de Sidi Bibi, invitées à une table ronde sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles. Cette population, parfois peu éduquée et peu souvent actrice de sa propre sécurité sanitaire, s'est montrée particulièrement tournée vers l'avenir et les générations futures. Une infirmière jettoise a également formé des monitrices locales (et des mamans) à la psychomotricité ainsi qu'à l'importance du jeu pour les tout petits.

Le travail avec les populations et les associations locales est primordial dans une optique de développement. Les meilleures volontés du monde et les meilleurs projets ne peuvent trouver concrétisation si les personnes auxquelles ils sont destinés ne se les approprient pas. Jette et Sidi Bibi s'inscrivent pleinement dans cette volonté de formation des gens afin qu'ils et elles se transforment en citoyen(ne)s capables de choisir la direction vers laquelle doit aller la société qu'ils composent.

Des bénévoles pour l'ONE



On recherche des personnes pour rejoindre l'équipe de l'ONE et devenir des membres actifs et dynamiques de la consultation pour enfants de l'avenue Stiénon 151. Les bénévoles seront notamment chargés de l'accueil des familles durant les consultations et d'éventuelles tâches administratives à discuter avec l'équipe, animeront des activités (notamment un coin lecture)...

Renseignements: Moïse Schepens
au 02.479.76.50

Sécurité routière

Etre Bob : une question d'amour avant tout

« I Bob You ». Avec ce slogan, la campagne 2010 met l'accent sur la principale raison qui nous pousse à être Bob, à savoir ramener en sécurité ceux que l'on aime.

Selon l'Observatoire européen de la Sécurité routière (ERSO), l'alcool joue un rôle dans près d'un quart des accidents mortels en Europe alors qu'1% seulement des kilomètres est parcouru par des conducteurs ayant bu.

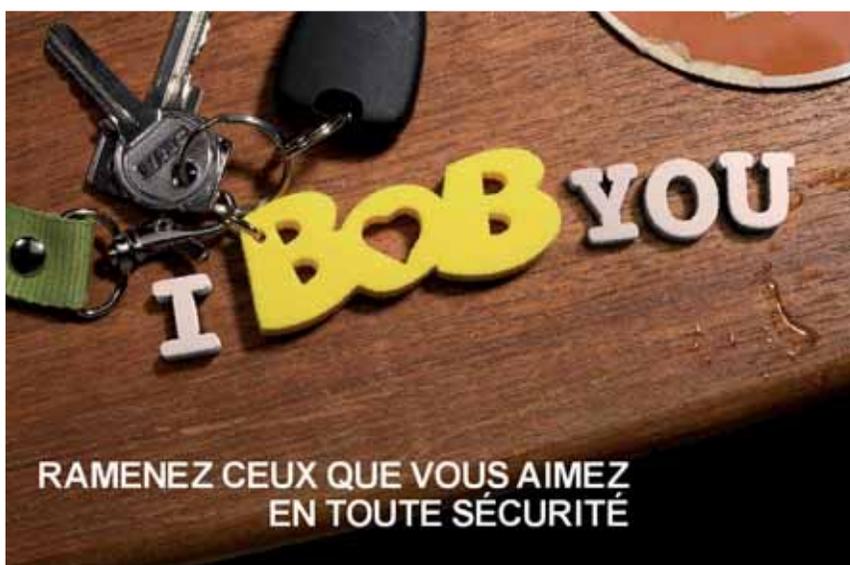
Si l'on applique ces chiffres à la Belgique, cela signifie que, l'an dernier, plus de 230 personnes ont perdu la vie dans un accident lié à l'alcool. Selon de récentes études de l'Institut belge pour la Sécurité routière (IBSR), l'alcool au volant est un problème qui se pose surtout la nuit, principalement le week-end. En 2009, 13,1 % des conducteurs ont été contrôlés positifs les nuits de week-end, ce qui représente une hausse sensible par rapport aux mesures précédentes. Les nuits de semaine, le pourcentage de contrevenants était de 6,7 %, c'est-à-dire deux fois plus qu'en 2007. Il s'agit principalement de personnes âgées de 40 à 54 ans qui prennent le volant après avoir consommé une importante quantité d'alcool. En revanche, les accidents graves liés à l'alcool concernent majoritairement les jeunes conducteurs de 18 à 25 ans.

Des contrôles soutenus en dehors des fêtes

Le risque de conduite sous l'influence de l'alcool se pose tout au long de l'année, la nouvelle campagne se poursuivra donc après les fêtes de Nouvel An.

Pour soutenir la campagne, la police entend effectuer au moins 180.000 tests de l'haleine comme l'an dernier. Le but de ces contrôles est de repérer la petite minorité de conducteurs récalcitrants et de les convaincre de leurs torts afin de réduire le risque d'accidents graves. C'est pourquoi la police organisera des contrôles aux endroits et aux moments où les risques sont les plus élevés. Tous les conducteurs arrêtés devront souffler sans distinction. Les contrevenants se verraient imposer une interdiction de conduire pour une durée de minimum 3 heures. En fonction du danger qu'ils représentent, ils risquent un retrait de permis plus long et une amende pouvant atteindre 11.000 €. A l'avenir, le juge pourra également obliger les conducteurs entêtés à équiper leur voiture d'un système alcolock.

Chaque année, des centaines de vies pourraient être épargnées si tous les conducteurs s'abstenaient de boire avant de prendre le volant. Etre Bob est le moyen idéal de veiller à ce que les personnes qui nous tiennent à cœur puissent rentrer chez elles en sécurité après la fête.



Grande mobilisation pour l'action « Non à l'élargissement du ring »

Le 27 novembre 2010, à 11h, une action en faveur de la préservation du bois du Laerbeek était menée par le collège des bourgmestre et échevins à l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere. Cet événement était organisé en réaction à l'annonce faite par le gouvernement flamand de sa volonté d'élargir le ring de Bruxelles et de le faire passer de 6 jusqu'à 16 bandes de circulation. Une telle entreprise se réaliserait aux dépens du bois du Laerbeek et des riverains immédiats, principalement les résidents des Jardins de Jette mais pas uniquement.

Un très grand nombre de citoyens a répondu à l'appel de la commune de Jette. Les organisateurs attendaient une centaine de personnes, ce chiffre a été largement dépassé. Vous trouverez plus de détails sur cette action dans le Jette Info 182 (janvier 2011).

Travaux publics dans la commune



Politique proactive pour les travaux publics

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. Voiries régionales mises à part, ces éléments sont de la responsabilité de l'administration communale.

A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirotin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire.

Le renouvellement des canalisations souterraines est coordonné avec les impétrants.

Des travaux sont, en outre, exécutés en vue d'améliorer la mobilité: aménagements de ronds-points, élargissement des trottoirs ou pose de dispositifs ralentisseurs de vitesse, notamment.

Rue de la Bravoure

Travaux d'égouttage

Depuis la mi-novembre, Vivaqua Assainissement procède à des travaux d'égouttage afin de réparer 62 raccords d'égout ainsi que le chemisage du collecteur.

Le chantier, dont la durée était estimée à près de 60 jours ouvrables, ne devrait pas déborder au-delà des vacances de Noël.

Une impression à faire, un site internet à consulter...

Depuis quelques mois maintenant, la commune de Jette a aménagé un espace public numérique (EPN) où des cours d'informatique sont dispensés par l'asbl Le Centre informatique. Une plage horaire est également disponible en accès libre, pour celles et ceux qui doivent utiliser un ordinateur de manière ponctuelle.



Que vous ayez un document à imprimer ou que vous ayez envie ou besoin de surfer sur le net, l'EPN est ouvert gratuitement à tous, sur présentation de la carte d'identité. L'EPN est ouvert en accès libre au public le jeudi de 14h à 17h.

L'EPN de Jette
Annexe de La Maison communale –
chaussée de Wemmel 100
Horaire libre :
le jeudi de 14h à 17h
Cours : Le Centre informatique asbl –
02.646.25.45



Sécurité alimentaire L'administration communale, relais d'information

Le 11 octobre dernier, la commune de Jette organisait une séance d'information à destination des exploitants de commerces de petite distribution et du grand public.

Cet atelier instructif et convivial, organisé en collaboration avec l'agence régionale bruxelloise Atrium et l'AFSCA, proposait aux commerçants de se rafraîchir la mémoire ou de découvrir les subtilités d'une législation complexe et changeante.

Le besoin d'information est en effet criant dans un domaine où la réglementation manque parfois de clarté et où les relais sont peu visibles. La demande est pourtant bien là; en témoigne la trentaine de commerçants (boulangers, petite alimentation,...) qui a participé à la séance d'information du 11 octobre 2010 et qui en est ressortie satisfaite. Il faut dire que les renseignements fournis cet après-midi collaient au plus près à leurs attentes et à leurs besoins : constatant différents manquements à la réglementation en vigueur, les fonctionnaires communaux responsables des contrôles d'hygiène se sont rendu compte que les écarts étaient, la plupart du temps, commis en toute bonne foi par des commerçants qui ne parviennent pas à s'y retrouver dans une législation aussi foisonnante que mouvante. L'administration communale a donc rapidement évalué les besoins et monté une petite formation bilingue, en collaboration avec l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire et Atrium.

Infrastructure, nettoyage et désinfection, lutte contre les nuisibles, gestion des températures, étiquetage, traçabilité, personnel, prescriptions communales constituent autant de sujets qui ont été traités lors de la séance d'information. Celle-ci s'est achevée autour du verre de l'amitié offert par Atrium. Les participants sont repartis avec un petit panneau reprenant les principales directives à respecter.

Les personnes intéressées peuvent obtenir ce document en appelant le service communal de la Gestion du territoire (Urbanisme) au 02.423.13.85.





Collecte des sapins de Noël

Comme chaque année, Bruxelles-Propreté procédera au ramassage de votre sapin de Noël après les fêtes. Sortez votre sapin sur le trottoir à partir de 18h le samedi 8 janvier 2011. Sans pot, ni pied ou décoration. Bruxelles-Propreté le ramassera le dimanche 9 janvier 2011.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Le calendrier des Coins Verts mobiles à Jette pour le mois de décembre 2010:

Place Cardinal Mercier (police)
(chaque deuxième lundi du mois)
le 13 décembre de 17h15 à 18h15.

Avenue Woeste (ND de Lourdes)
(chaque quatrième lundi du mois)
le 27 décembre de 18h30 à 19h30.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Les collectes dominicales des déchets verts reprendront au printemps 2011.

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Durant la période hivernale, à partir du 12 décembre 2010, ces enlèvements ont également lieu le dimanche sur rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer aux Coins Verts mobiles.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 58 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.



Des fêtes de fin d'année durables



Occasion de retrouvailles, de fêtes et de plaisir, Noël comme Nouvel An sont aussi des périodes de forte consommation. Entre les nombreux cadeaux et les longs moments autour de la table, les déchets s'accumulent vite... Voici quelques gestes tout simples pour des fêtes de fin d'année réussies et respectueuses de l'environnement.

Offrir et faire plaisir à Noël, avec des cadeaux chics et écologiques

Faire plaisir, trouver des idées originales et protéger l'environnement, c'est possible ! Ce sont avant tout des cadeaux que leur bénéficiaire utilisera et gardera longtemps, parce qu'ils sont utiles, attachants, robustes ou encore évolutifs. A l'opposé du dernier gadget à la mode, qui, outre les impacts liés à sa fabrication, sera très rapidement oublié ou jeté à la poubelle.

De plus, pourquoi ne pas rechercher des cadeaux plus respectueux de l'environnement grâce à leur technologie (pour une calculatrice, pour une lampe de poche ou de jardin, optez pour l'énergie solaire...) ou à leur composition (pour un objet en bois, privilégiez le bois local provenant de forêts gérées durablement) ? Pour l'énergie, ne pas oublier les piles rechargeables, si le produit offert en est gros consommateur, ce qui est le cas pour les jouets électroniques.

Les emballages cadeaux génèrent beaucoup de déchets. Pensez à offrir des cadeaux "dématérialisés", de plus en plus "tendance" (chèques cadeaux, invitation à un spectacle, musique, film ou livre téléchargés légalement ou abonnement numérique...). Quand les emballages sont nécessaires, évitez les papiers métallisés ou plastifiés et préférez bien sûr le papier recyclé. Les sacs en tissus ou les boîtes en bois sont, quant à eux, des emballages originaux, esthétiques et réutilisables, voire des cadeaux en eux-mêmes.

Préparer le réveillon avec une décoration durable

Les fêtes de fin d'année sont synonymes de belles tables, de pièces illuminées et de bons repas. Pour la décoration, oubliez les nappes en papier, la vaisselle jetable ou les objets à usage unique, pour retrouver les nappes, serviettes et assiettes traditionnelles. C'est bien plus joli, le champagne y est meilleur que dans des gobelets et faire la vaisselle ou débarrasser le lave-vaisselle peuvent être des activités conviviales !

Quant aux guirlandes électriques, vous pouvez leur substituer de jolies guirlandes de couleur mais sans électricité et opter pour un éclairage intime, durable grâce aux ampoules à basse consommation. Au final, ce seront autant de déchets qui ne feront pas déborder vos poubelles et autant d'énergie de préservée.

Des fêtes réussies sans trop de gâchis

Enfin, pour le surplus ou le vieil objet que vient de remplacer le dernier cadeau, n'oubliez pas les associations caritatives proches de chez vous (Les Petits Riens,...) qui utiliseront très utilement les objets dont vous n'avez plus l'usage.

Excellentes fêtes à tous !



Développement
Durable



Recette de saison

Cake au saumon et aux poireaux

Ingrédients (pour 4 personnes)

3 œufs	1 filet de saumon frais de 200 g (sans peau ni arête)
150 g de farine	2 blancs de poireaux émincés
1 paquet de levure chimique	1 noix de beurre demi-sel
10 cl d'huile	Sel, poivre
12,5 cl de lait	
100 g de gruyère râpé	



Préparation

Préchauffez le four à 180°C.

Faites revenir les blancs de poireaux dans une poêle avec du beurre. Découper le saumon en morceaux et faites-le revenir 5 minutes avec les poireaux. Salez, poivrez.

Dans un saladier, fouettez les œufs, la farine et la levure. Incorporez le mélange saumon/poireaux et le reste des ingrédients.

Versez le tout dans un moule non graissé et cuisez au four 45 minutes.

Démoulez et coupez en tranches.

Bon appétit !

Fruits et légumes de saison

A l'honneur en décembre:

Fruits : châtaigne, coing

Légumes: brocoli, céleri en branche, cerfeuil, champignon, chicon, chou blanc, chou de Bruxelles, chou frisé, chou rouge, chou vert, cresson, mâche, panais, pleurote, poireau, salsifis, scorsonère, topinambour.

SOURCE : BRUXELLES ENVIRONNEMENT-IBGE, « LE CALENDRIER DES PRODUITS LOCAUX, DE SAISON ET HORS SERRE »



Verres réutilisables à disposition du monde associatif jettois

La commune de Jette s'est dotée de 170 verres réutilisables en plastique. Ces verres sont destinés à être prêtés au monde associatif jettois, ainsi qu'aux structures actives dans le domaine social, culturel, environnemental et de promotion économique (comités de quartier, mouvements de jeunesse, commerçants, etc.).

Pour bénéficier du prêt (gratuit) de ces verres, les organisations demandeuses sont tenues de compléter un formulaire de demande disponible sur le site communal www.jette.be. Une fois complété, le formulaire de demande doit impérativement être renvoyé à l'administration communale au moins un mois avant la date d'emprunt prévue. Les demandes de réservation par téléphone ne sont pas acceptées. Le collège des bourgmestre et échevins se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande.

Pratiquement

L'organisation demandeuse devra se charger de l'enlèvement et du retour des verres au service communal Centrale d'achats. Il va de soi que ces verres devront être rendus propres et dans les temps, au risque de devoir payer une amende couvrant le rachat de verres manquants ou cassés, ou le lavage des verres sales. Le règlement complet et le formulaire de prêt figurent sur le site communal à l'adresse http://www.jette.be/fr/01_commune/services/devdurable.htm

Le respect de l'environnement est l'affaire de tous. Que les comités de quartier, les mouvements de jeunesse, les associations actives sur le terrain jettois saisissent à pleine mains cette nouvelle opportunité.

Renseignements et réservations:

Administration communale de Jette - Centrale d'achats - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - 02.423.13.00 - nkarakatsanis@jette.irisnet.be et ajacobs@jette.irisnet.be



Réduire ses déchets et consommer malin

Chaque habitant de la Région de Bruxelles-Capitale produit près de 260 kg de déchets par an. La réduction des déchets est devenue un enjeu environnemental, sanitaire et financier.

L'environnement souffre du gaspillage de matières premières nécessaires à la fabrication des objets et au transport des déchets dont l'élimination contribue à la pollution des sols, des eaux et de l'air. De plus, l'élimination des déchets nécessite des installations de traitement toujours plus importantes, dont le coût financier est répercuté dans le prix des produits que nous achetons et des impôts et taxes que nous payons.

Pour toutes ces raisons, il importe de réduire la quantité de déchets que nous produisons individuellement. Pas de grands investissements à prévoir, juste quelques petits changements dans nos habitudes de consommations.



Réduisez facilement votre production de déchets

Compostez les déchets de cuisine et de jardin : vous obtiendrez ainsi de l'engrais de qualité gratuit, même si vous habitez dans un appartement.

Gain annuel : de 25 à 100 kg

Évitez le suremballage : privilégiez les produits concentrés, rechargeables et les sacs réutilisables.

Gain annuel par habitant : 10 kg

Faites la chasse au gaspillage alimentaire : faites une liste de courses pour ne pas acheter trop, regardez les dates de péremption, accordez les restes.

Gain annuel par habitant : 12 kg

Refusez les publicités toutes-boîtes : apposez l'autocollant « no pub » de Bruxelles Environnement.

Gain annuel par habitant : 10 kg

Achetez en seconde main, mais aussi donnez ou revendez au lieu de jeter : vos vieux meubles, ordinateurs en fin de vie, vêtements élimés,... peuvent connaître une seconde vie grâce à des entreprises d'économie sociale.

Gain annuel par habitant : 11 kg

Évitez les emballages de boissons : buvez de l'eau du robinet, choisissez des bouteilles et flacons en verre consignés.

Gain annuel par habitant : 12 kg

Réduisez les impressions : n'imprimez un document que si c'est vraiment nécessaire, imprimez recto-verso et plusieurs faces par page.

Gain annuel par habitant : 3 kg

Demandez de ne plus recevoir les bottins et choisissez les versions électroniques de vos magazines.

Gain annuel par habitant : 6 kg

Remplacez des achats peu utiles : achetez certains objets en commun, empruntez des livres à la bibliothèque, des jouets à la ludothèque, louez des outils utilisés rarement,...

Gain annuel par habitant : 5 kg

Optez pour le linge réutilisable
Gain annuel par habitant : 280 kg

Éviter la production de déchets nocifs et dangereux: choisissez bien vos produits (piles rechargeables, détergents écologiques, peintures sans solvants chimiques, etc.)



Stop Pub

Qui n'a jamais pesté devant sa boîte aux lettres inondée de publicités et journaux gratuits dont on ne sait que faire? La solution à ce problème existe : l'autocollant anti-pub. Vous verrez vos quantités de déchets papier diminuer considérablement.

L'autocollant permet de choisir ce qui entre dans la boîte aux lettres : soit uniquement la presse gratuite, soit ni presse gratuite, ni publicité. En outre, cet autocollant a valeur légale. S'il n'est pas respecté, vous pouvez porter plainte.

Bon à savoir: les journaux communaux ne sont pas considérés comme presse gratuite. En mettant stop «presse gratuite», vous continuerez à recevoir les informations communales via le Jette Info.

Renseignements : Bruxelles Environnement-IBGE - 02.775.75.75 - www.bruxellesenvironnement.be

Emile & Images et un millier de Jettois



Le 29^{ème} Bal des Sportifs jettois s'est déroulé le samedi 20 novembre 2010. Plus de mille personnes s'étaient déplacées pour écouter le groupe Emile & Images et danser dans la salle Omnisports. Un beau succès, complètement « sold out » bien des jours avant l'événement.

Ambiance de salle de concert et de boîte de nuit. Le 29^{ème} Bal des Sportifs jettois nous a donné à vivre une fantastique soirée faite de danse et de bonne musique. Il faut dire qu'avec le groupe Emile & Image tenant le haut de l'affiche, la bonne humeur était quasiment garantie. Difficile, en effet, de résister à « Maitresse », « Jusqu'au bout de la nuit », « Les Démons de minuit » ou « Rio de Janeiro ».

A l'instar des éditions précédentes, ce Bal des sportifs jettois a donc fait un carton. D'ailleurs, de l'avis des organisateurs, l'échevin des Sports Benoît Gosselin et le président de l'asbl «Sport à Jette» Eric

Schuermans en tête, cette soirée fut peut-être la meilleure de l'histoire du Bal des Sports. L'échevin s'est déclaré extrêmement satisfait.

Dans la salle, la satisfaction ne faisait aucun doute. Femmes et hommes, dans leurs plus beaux habits, n'ont pas attendu que le concert d'Emile & Images commence (vers 23h) pour envahir la piste de danse. Y compris les membres du collège des bourgmestre et échevins et le ministre bruxellois Benoît Cerexhe. Aldo, qui a remercié les sponsors et chanté des classiques en tout genre, et le DJ ont tenu les gens dans la salle Omnisports jusqu'aux petites heures du matin.

Une tombola, organisée avant tout au bénéfice des clubs sportifs jettois, a fait trois heureux qui sont repartis avec une télévision à écran plat, une croisière aux Caraïbes et un GPS.

Beau succès populaire donc pour cette 29^{ème} édition. Le prochain Bal des Sportifs jettois est attendu en 2012.



Des chèques communaux pour stimuler la pratique du sport à Jette

Vous êtes sportif(-ve). Si vous habitez à Jette, si vous êtes senior ou jeune de moins de 25 ans, la commune de Jette vous donne un coup de pouce pour la pratique de votre sport favori par le biais de chèques-sport d'une valeur de 30 €.

Cela fait des années que le sport occupe une place de choix sur l'agenda politique de Jette. Grâce au chèque-sport de 30 €, la commune entend encourager la pratique sportive chez les jeunes et les seniors. A l'initiative de l'échevin des Sports Benoît Gosselin, un budget de 20.000 € a été dégagé pour ce projet sportif.

Ce chèque s'adresse à trois catégories de Jettois(es): les pensionnés, les jeunes de 3 à 18 ans et les étudiants âgés de 18 à 25 ans. Le chèque-sport jettois n'est lié à aucune autre obligation que celles de résider à Jette et de s'affilier pour un an au club sportif de son choix ou à l'association qui organise des activités extrascolaires et adhère au système de chèques-sport ou chèques-culture Sodexho (1 chèque par personne et par an). Les revenus des bénéficiaires n'entrent pas en ligne de compte. Il s'agit donc bien d'un chèque-sport pour tous.

Si vous souhaitez obtenir un chèque-sport communal d'une valeur de 30 €, remplissez un formulaire de demande que vous trouverez sur le site internet www.jette.be ou à La Maison communale (à l'accueil ou au service des Sports pendant les heures d'ouverture normales de l'administration communale), auprès de votre club sportif

jettois ou dans une infrastructure sportive jettoise (salle Omnisports, centre sportif du Heymbosch, Athénée royal de Jette). Remettez-le ensuite à l'adresse suivante: administration communale de Jette - service des Sports - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.

Un chèque-sport d'une valeur de 30 € est un incitant supplémentaire pour vous adonner à votre sport préféré



Les plaisirs du patinage à glace sur la place Reine Astrid

Du 17 décembre 2010 au 9 janvier 2011

Durant la période des fêtes de fin d'année, petits et grands pourront à nouveau s'adonner aux joies du patinage à glace sur la grande piste montée sur la place Reine Astrid. Cette année, la patinoire sera ouverte pendant les vacances scolaires, pour la plus grande joie des patineurs.

Les jeunes et les moins jeunes pourront faire la preuve de leurs talents sur cette patinoire de près de 200 m², recouverte de vraie glace. Les stands installés autour de la piste ajouteront, à coup sûr, une touche de féerie supplémentaire à la douce ambiance des fêtes de fin d'année.

L'inauguration officielle aura lieu le 17 décembre à 19h, en présence du Père Noël. Le club Heuvelkouter, originaire de Liedekerke, fera ensuite une démonstration de patinage. A 20h, tout le monde pourra monter sur la piste pour une soirée disco « on ice ».

Vous pourrez louer des patins sur place, pour les enfants également. Des tranches horaires seront réservées pour les tout petits, de sorte qu'eux aussi puissent profiter pleinement des plaisirs de la glisse.

CETTE PATINOIRE EST UNE ORGANISATION DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS, À L'INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX ET DE L'ASBL COMMERCE ET MARCHÉ ANNUEL JETTOIS PRÉSIDÉE PAR YVES PUTZEYS,



Prévente
 Au Plaisir de Vivre
 - rue P.Timmermans 10
 Cortoos
 - chaussée de Jette 610
 Finum - rue L.Theodor 6
 Press-shop Astrid
 - place R. Astrid 12
 Free Record Shop
 - avenue de Jette 300

Jette on Ice III
Place Reine Astrid
du 17 décembre 2010
au 9 janvier 2011

Du 20/12 au 23/12
 de 16h30 à 20h
 Vendredi 24/12
 uniquement les écoles
 Vendredi 31/12 de 11h à 16h
 Samedi et dimanche
 de 10h à 20h
 Du 27/12/2010 au 07/01/2011
 (jours de semaine) de 11h à 20h
 Dimanche 09/01/2011
 de 10h à 18h
 Jours de fermeture:
 25/12/2010 et 01/01/2011

4 € pour une demi-heure,
location de patins comprise
2 € pour les écoles,
réservation obligatoire
ldedonder@jette.irisnet.be

La Boutique Repassage joue les Pères Noël

Déposez votre linge propre à la Boutique Repassage et récupérez-le 2 jours plus tard repassé et plié dans les règles de l'art. Sans que cela ne vous coûte une fortune.

La Boutique Repassage est une initiative de l'Agence locale pour l'Emploi de Jette (rue Léon Theodor 204 - 1090 Jette - tél.: 02.421.65.00).

N'oubliez pas! Grâce aux titres-services, vous pouvez bénéficier de l'assistance d'une aide-ménagère (nettoyage, courses, nettoyage des fenêtres,...). Contactez l'ALE pour plus de renseignements.

Boutique Repassage de Jette

Avenue de Jette 218
 Tél.: 02.420.11.95

Galerie Mercure
 Avenue Liebrecht 76
 Tél.: 02.476.17.00

Heures d'ouverture:

Lundi: de 7h30 à 17h
 Mardi: de 8h30 à 18h
 Mercredi: de 7h30 à 17h
 Jeudi: de 8h30 à 18h
 Vendredi: de 8h30 à 17h
 Samedi: de 9h à 13h



Du 15 décembre au 15 janvier
Promotion de fin d'année
-10%



Grand concours Shopping Jette

Faites vos courses à Jette et gagnez de fabuleux prix

Jusqu' au 15 janvier 2011



L'association "Shopping Jette", qui réunit quelque 160 commerçants jettois, organise à nouveau un grand concours à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Cette année, les gagnants se partageront 10.000 € de bons d'achat qu'ils pourront échanger auprès des commerces jettois participants contre des écrans plats, des meubles, du vin,... Les bons d'achat vont de 50 à 1.500 €.

Pour participer à ce fabuleux concours, il suffit de demander une carte à un des commerçants participants; vous le reconnaîtrez à l'affiche de l'action qu'il aura apposée à sa vitrine. Chaque achat sera validé par un cachet. La carte de participation sera remplie lorsque vous aurez obtenu dix cachets. Inscrivez-y vos coordonnées et déposez-la dans l'urne prévue à cet effet. Vous entrerez alors en lice pour obtenir un des bons d'achat à utiliser chez un des 160 commerces membres de "Shopping Jette". Vous pouvez remettre autant de cartes de participation que vous souhaitez; vous augmentez ainsi vos chances de gagner.

Renseignements: André Electeur - Coordinateur de l'association de commerçants "Shopping Jette"
rue Léopold Ier 483 à 1090 Jette - tél.: 0478.701.641.

Momentum: un monument jettois L'histoire d'un succès en deux entreprises

Le nom de « Momentum » ne désigne plus uniquement le magasin établi dans la chaussée de Jette. Celui-ci a entretemps été rebaptisé « Momentum Jette », afin de marquer la différence avec la nouvelle salle d'exposition « Momentum Expo » que l'entrepreneur Jean-Pierre Deneyer a ouverte, fin de l'année dernière, à la place de l'Ancienne Barrière.

95% de la clientèle de Momentum Jette et Momentum Expo provient de la Région bruxelloise

C'est dans les années '80 que Jean-Pierre Deneyer a commencé à vendre des meubles, avec un ami, en plus de textile. A cette époque, le style colonial avait le vent en poupe et il n'a pas fallu longtemps avant que les ventes de meubles dépassent celles de textiles. Il a alors pris la décision de se réorienter dans cette branche. Après une saisie de son magasin dans l'avenue de la Toison d'or et un arrêt dans la rue Haute, il a établi sa société anonyme à Jette en 1994. Momentum était né.

L'implantation de la chaussée de Jette a une longue histoire. Au 19^{ème} siècle, les chevaux qui tractaient les tramways venaient y reprendre leur souffle. Elle a abrité plus tard une boucherie et une blanchisserie. Lorsque Jean-Pierre Deneyer a racheté le bâtiment pour ouvrir un magasin de meubles, ce n'était plus qu'une ruine délaissée depuis des années. « Une maison totalement décrépite mais avec quand même une aura indéniable », comme il la décrit.

Les premières années de



Momentum ne furent pas faciles mais un ultime investissement dans l'éclairage et du personnel compétent ont donné le ton. Le succès est allé croissant. Des étages inférieurs, l'affaire s'est propagée aux niveaux supérieurs.

Depuis 2009, Momentum Jette a un petit frère (plus de 1.000m² de salle d'exposition !) : Momentum Expo. Pour cette entreprise installée dans l'ancien restaurant asiatique « La Perle d'Asie », Jean-Pierre Deneyer a conclu un « gentlemen's agreement » avec le fournisseur Henders & Hazel qui le livre en exclusivité. La collection présentée dans le magasin de la chaussée de Jette, avec Kare Design,

s'adresse davantage à un public plus jeune.

Momentum Jette et Momentum Expo sont deux magasins de meubles assurément complémentaires qui emploient 8 personnes et dont la clientèle se compose à 95% de Bruxellois. Une « success story » jettoise qui dure depuis 16 ans.



Momentum Jette
- chaussée de Jette 594 - 1090 Jette

Momentum Expo
- place de l'Ancienne Barrière 10 - 1090 Jette

Renseignements:
www.momentumjette.be



Chaque mois, le Jette Info vous présente les commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Ces dernières semaines, Niva's s'est installé dans la rue Léon Theodor tandis que Toutou a ouvert ses portes rue Timmermans.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info ? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.iris-net.be

NOUVEAUX COMMERCES À JETTE

NIVA'S

Bijouterie

Rue Léon Theodor 5
(Place Reine Astrid)

TOUTOU

Toilettage de chiens

Articles pour chiens et chats

Rue Pierre Timmermans 14
02.425.07.17

Festival 55+

Une large palette de goûts musicaux



Le Festival 55+ a une fois de plus tapé dans le mille et séduit tous les spectateurs grâce notamment à une programmation variée

Le 18 novembre 2010, la salle Omnisports accueillait le Festival 55+. Artistes aux répertoires diamétralement opposés, Jean Vallée et Laura Lynn ont donné le meilleur d'eux-mêmes. DJ Bob assurait l'interlude et faisait la transition entre la chanson française et les tubes néerlandophones. Un spectacle assurément apprécié par les Jettois présents.

Jean Vallée a beau friser les 70 ans, sa voix est toujours aussi puissante que lorsqu'il a représenté la Belgique au festival Eurovision de la chanson en 1978. Pour le prouver, il a décidé de se plonger dans l'œuvre de Jacques Brel. C'est avec passion qu'il a chanté des classiques tels que « Ne me quitte pas », « Le port d'Amsterdam », « Marieke »,... Au fil des ans, Jean Vallée a accumulé une expérience dont il sait se servir pour transmettre de l'émotion au public qui s'accroche à ses lèvres dès le premier morceau. Un saxophoniste bourré de talent l'a accompagné sur certaines chansons ; Jean Vallée était fier de le présenter comme son fils. Le fruit ne tombe jamais loin de l'arbre.

Après la pause, la reine des hits flamands Laura Lynn est entrée en scène. Drapée dans une jolie robe sans manche, elle a enchaîné les tubes. Elle a aussi présenté son nouvel album « Eindeloos », transportée par l'enthousiasme avec lequel le public a accueilli « Wat heb jij met mij gedaan ? ». Un autre coup dans le mille.

Il est clair que le Festival 55+ a séduit tous les spectateurs grâce notamment à une programmation variée qui a réuni deux fantastiques interprètes aux genres différents.

Appel de l'unité des Diables Noirs



Le Cercle des Amis des Carabiniers cyclistes de l'unité des Diables Noirs bataillon 2Cy et 4Cy lance un appel pour réunir les anciens membres de ce groupe

Avez-vous été membre de ce bataillon des Diables Noirs?

Alors, contactez Roger Zimmerman du Cercle des Amis des Carabiniers cyclistes (02.425.94.54 - 0475.91.88.39)



La vie s'active au troisième âge

Depuis plus de 20 ans, le service communal des Seniors organise des activités pour les « 3X20 » de Jette et d'ailleurs. Excursions, conférences et soirées diverses ont pour but de rassembler les seniors dans des situations aussi conviviales qu'insolites.

Le succès que rencontrent les activités du service des Seniors démontre que la vie active ne s'arrête plus dès que vient l'âge de la pension. Qu'il s'agisse d'un voyage à la mer, d'un thé-dansant, de la visite du musée René Magritte, d'un spectacle de variétés ou d'une excursion culturelle dans le nord de la France, tout est mis en œuvre pour que les activités proposées soient conviviales et laissent à leurs participants le sentiment d'avoir passé un agréable moment de délasserment et/ou de culture. A chaque fois, ces initiatives, lancées à l'origine par l'ancien échevin Lucien Vermeiren et désormais portées par l'échevin des Seniors francophones Paul Leroy, suscitent des rencontres, des échanges qui, parfois, servent de prologue à de belles complicités.

Un place pour chacun

Cela fait longtemps que Jette veille à ce que chacun trouve sa place dans notre commune. Il est en effet primordial que les différents groupes de population se rencontrent et dialoguent, au lieu de se croiser, voire de s'ignorer. Personnes de milieux socio-économiques différents, aux ancrages culturels et communautaires multiples, le brassage est bénéfique et se doit d'être encouragé. Voilà donc la vocation première des activités du service des Seniors !

Au-delà de l'occupationnel, des actions sporadiques et ciblées



sont mises en place pour aider les seniors à se maintenir au courant de l'évolution de la société : cours d'informatique, de langue, de remise à jour du code de la route,...

Le service communal des Seniors apporte la preuve, si besoin est, que la vie active ne s'arrête pas une fois passé le cap des 3X20 printemps.



Des seniors autonomes, le plus longtemps possible

Dépendance et troisième âge ne s'accordent pas forcément de manière systématique. Mais lorsque l'âge avance et que se pose la question de l'aide au quotidien, le service d'Aide aux Familles du CPAS de Jette vous seconde et tente d'apporter l'aide nécessaire qui permettra d'éviter ou de retarder le placement en maison de repos. Notez qu'aucune limitation de revenus ne s'applique ; ce service est donc accessible à tous.

Fort d'une équipe de quatre assistants sociaux et d'une vingtaine d'aides familiales et ménagères, le service d'Aide aux Familles épaulé notamment les personnes âgées qui ne peuvent plus assumer seules certains actes de la vie quotidienne. Cela comprend aussi bien les tâches ménagères telles que le nettoyage, la lessive, les courses ou la préparation de repas que la réalisation de démarches administratives. Un(e) assistant(e) social(e) est désigné(e) pour cha-

que senior et détermine, de manière spécifique et individuelle, les besoins du/de la demandeur(-se).

Des solutions personnalisées, concertées et globales

Après réception d'une demande de soutien, les assistant(e)s sociaux(-ales) du service d'Aide aux Familles réfléchissent pour et avec la personne âgée à des solutions à apporter aux problèmes rencon-

trés. Parce que le bien-être et l'autonomie ne se résument pas à porter des vêtements propres et repassés ou à faire ses courses seul(e), ce service peut, si nécessaire, activer un véritable réseau social autour du/de la requérant(e). Ainsi, médecins traitants, infirmiers(-ères), kinés, chauffeurs, ... collaborent avec le service d'Aide aux Familles et peuvent intervenir si la personne âgée (et éventuellement sa famille et son entourage) le souhaite.

Qui peut s'adresser au service d'Aide aux Familles

Il est important de souligner le fait qu'il n'est pas nécessaire d'être défavorisé(e) ou pauvre pour s'adresser au service d'Aide aux Familles du CPAS. Les assistants sociaux répondent à vos questions, quelle que soit votre situation sociale.

Ce service du CPAS répond :

- au senior qui rencontre des difficultés ou qui s'interroge sur son bien être ;
- à la famille ou l'entourage du senior ;
- aux membres du corps médical et paramédical ;
- à toute personne qui constate qu'un senior pourrait avoir besoin d'un coup de main. Il s'agit principalement des voisins et de celles et ceux qui, dans l'exercice de leur travail, rencontrent régulièrement un senior (banque, épicerie, boulangerie,...) et peuvent constater une situation qui se dégrade.

Renseignements : service d'Aide aux Familles – CPAS de Jette – rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49 – 02.422.46.92

Assistante sociale, entre pragmatisme et sensibilité

Les assistantes sociales du service d'Aide aux Familles du CPAS sont en première ligne de l'assistance fournie aux personnes âgées. Ce travail de terrain, parfois lourd, ne peut se concevoir qu'avec passion. Rencontre avec une collaboratrice de cette cellule.

Avant toute chose, il convient d'insister sur le fait qu'il n'est pas nécessaire de vivre dans la précarité pour demander une intervention des assistantes sociales du CPAS. Les préoccupations liées à la préservation de la dignité et l'estime de soi ou la crainte d'être catalogué comme « assisté » sont légitimes et pleinement respectées. Il n'empêche que cela ne doit pas empêcher les seniors de se tourner vers ces assistantes sociales ; l'aide mise en place est parfois payante (bien que le tarif soit ajusté en fonction de la situation financière de chacun) et ne s'inscrit pas toujours forcément dans la durée. Des assistances ponctuelles et sporadiques peuvent être mises en place si nécessaire. Prenez, par exemple, le cas d'une personne âgée qui se blesse à un bras et ne peut pas cuisiner seule pendant quelques semaines ; des repas à domicile peuvent être proposés dans l'intervalle.

Le service d'Aide aux Familles est généralement contacté par le/la senior. Dans cette perspective, la personne âgée est encore active mais a pris la mesure de sa perte d'autonomie ou de son besoin d'être accompagnée dans certaines démarches de la vie

quotidienne (déplacements, aide familiale et ménagère, administration,...). Il arrive aussi qu'une institution ou l'entourage (famille ou voisin) de la personne s'adresse au service pour une prise en charge. Anastasia Lopez, assistante sociale au service d'Aide aux Familles, soulève l'importance de relayer aux professionnels comme elle toute constatation d'une situation qui se détériore. Et de prendre l'exemple d'un « banquier qui nous a contactés car il a constaté une captation des revenus d'une dame âgée. Que l'entourage, au sens large, n'hésite donc pas à prendre contact avec nous : nous évaluons chaque situation et répondons aussi à toutes les questions relatives au troisième âge. »

Sur le terrain, avant tout

Les assistantes sociales passent la plupart de leur temps sur le terrain, que ce soit avec les personnes âgées dont elles s'occupent ou avec les interlocuteurs susceptibles de les aider à mener leur mission à bien. Le travail en réseau est essentiel. Ainsi, Anastasia Lopez indique que « la bonne assistante

sociale, ce n'est pas celle qui court dans tous les sens, c'est celle qui a un bon carnet d'adresses. Connaître les bonnes personnes et les rencontrer en vue de créer des collaborations futures (kinés, infirmiers, centres de santé,...), c'est primordial pour répondre de manière transversale aux besoins des seniors. »

Régulièrement confrontés à des situations difficiles, les collaborateurs du service d'Aide aux Familles sont animés d'un esprit d'équipe à toute épreuve mais surtout d'un dynamisme hors du commun, comme c'est d'ailleurs souvent le cas chez les travailleurs du non-marchand. Anastasia Lopez conclut : « oui, le travail peut être dur. Mais, il faut prendre du recul, même s'il nous arrive de nous attacher aux personnes que nous suivons et pour lesquelles il y a peu d'issues positives. Pour tenir dans ce job, il ne faut surtout pas être blasé(e), sinon on perd toute empathie. Et c'est alors le début de la fin. » Nul doute que cette humanité se manifeste à longueur de journée, au grand bénéfice des seniors qu'ils soutiennent.

Les assistantes sociales passent la plupart de leur temps sur le terrain, que ce soit avec les personnes âgées dont elles s'occupent ou avec les interlocuteurs susceptibles de les aider à mener à bien leur mission.



Placement en maison de repos

Un jour ou l'autre, les seniors sont confrontés à la diminution de leurs capacités physiques. Certains d'entre eux comptent sur l'aide de leurs enfants ou des aides familiales, d'autres entrent dans une maison de repos. Voici un aperçu des maisons de repos et/ou de soins établies à Jette.

Centre Iris - chaussée de Wemmel 229 - 02.422.47.50

Résidence Magnolia - rue Léopold Ier 314 - 02.421.00.20

Résidence Green - avenue de l'Arbre Ballon 50 - 02.474.32.11

Résidence Mylord - avenue Charles Woeste 51 - 02.420.16.31

Résidence Aux Deux Parcs - rue Duysburgh 21 - 02.475.40.80

Résidence du Heysel - avenue Rommelaere 185 - 02.479.57.64

Résidence Archambeau - avenue de Levis Mirepoix 15 - 02.421.55.55

Park Residentie - rue Saint-Vincent de Paul 2 - 02.426.92.32

Home Castel - avenue du Comté de Jette 1 - 02.477.14.11

Résidence Christalain - avenue des Démineurs 2 - 02.422.07.11

Renseignements : www.lesmaisonsderepos.be

La Centrale des Moins Mobiles facilite vos déplacements

Il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir se déplacer facilement. Le CPAS de Jette apporte une solution aux problèmes de mobilité de certaines catégories de personnes via la Centrale des Moins Mobiles.

Ce projet met en contact des bénévoles qui résident à Jette et disposent d'un véhicule et d'un peu de temps avec des personnes à revenus modérés qui, pour l'une ou l'autre raison (âge, handicap, isolement,...), éprouvent des difficultés à se déplacer. Les déplacements fréquemment demandés concernent des rendez-vous chez le médecin, dans les hôpitaux, chez le coiffeur, des petites courses,... La plupart des déplacements se font dans Jette et aux alentours mais il peut y avoir des demandes de déplacement en dehors des 19 communes bruxelloises.

Une voiture et du temps

Le service d'Aide aux Familles se charge de coordonner les demandes et de trouver des chauffeurs disposés à mettre leur temps à profit pour développer des contacts sociaux et se rendre utiles à d'autres.

Victime de son succès, la Centrale des Moins Mobiles a besoin de chauffeurs volontaires ayant une voiture en bon état (et assurée) et du temps libre (2 demi-journées par semaine).

Les volontaires ne devront se soucier que de peu de choses si ce n'est la ponctualité. Pour le reste, ils/elles ne seront pas tenu(e)s par des horaires strictes vu que leur participation à la Centrale se fait à leur convenance, en fonction de leurs temps libre. De plus, les bénévoles restent seuls maîtres de leur véhicule. En outre, les voitures mises à disposition de la Centrale des Moins Mobiles seront assurées contre tout risque susceptible de se produire lors d'un déplacement effectué pour la Centrale (dommage au véhicule, à la personne transportée, au conducteur,...) Un dédommagement forfaitaire calculé sur base des kilomètres parcourus est prévu.

Si vous êtes intéressé(e), contactez le Centre Public d'Action Sociale de Jette - Centrale des Moins Mobiles - Virginie MOUTHUY - rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49 - tél.: 02.422.46.96 (du lundi au vendredi de 9h à 16h).

Le service des Seniors vous propose...

Concert de gospel

The Brussels International Gospel Choir



Inspiré de la tradition des grands chœurs noirs-américains de Negro Spiritual et de gospel, « The Brussels International Gospel Choir » trouve sa force et son originalité dans le mélange des cultures, des origines ethniques et des croyances ou non-croyances des choristes qui le composent.

Sa diversité apparente devient sa richesse lorsque les voix s'unissent avec ferveur pour faire vibrer cette musique particulière et chaleureuse, qui sait faire tomber toutes les barrières. Sur scène, les chants s'allient à la danse, les rythmes aux couleurs, pour faire naître un spectacle ardent. L'énergie contagieuse des choristes, des musiciens, des solistes, embrase le public, tantôt l'incitant à laisser éclater son enthousiasme, tantôt l'invitant à un moment d'intense recueillement.

Des arrangements de standards traditionnels aux compositions originales, mêlant toutes les influences musicales actuelles, C'est un voyage à travers le temps, les peuples, l'histoire - notre histoire à tous - que nous propose cet ensemble unique et novateur, Le répertoire chemine des Negro Spirituals aux Gospel Songs, flirte parfois avec des rythmes, bossa ou rap, rejoint le funk ou la soul music au travers des compositions écrites pour " The Brussels International Mass Choir ".

Le 11 décembre à 20h en l'église Saint-Pierre (place Cardinal Mercier)
Entrée : 10 €

Renseignements et réservations: auprès du service communal des Seniors (ouvert au public les mardi et mercredi de 9h à 11h30, le jeudi de 13h30 à 15h45) – chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette

En dehors de ces heures : par téléphone au 02.423.12.66 ou par courrier électronique à l'adresse phellem@jette.irisnet.be

RESERVATIONS :

Auprès de la Maison communale de Jette, chaussée de Wemmel 100 - bureau 047 - entresol).

Horaires des réservations si vous venez au bureau du Service la Communauté française : les mardis, mercredis de 9h à 11h30 et le jeudi entre 13h30 à 15h45. Attention : pas de réservation les lundis et vendredis.

Possibilité de payer votre carte d'entrée sur le compte 000-0025741-36 (BE46-0000-0257-4136) (BIC BPOTBEB1) de la Commune de Jette avant le 5 décembre avec la communication suivante : Concert de gospel du 11/12/2010 + Nom + N° de réservation (Prière de tél. au n° 02/423.12.66 pendant les heures de bureau ou au n° 0478/456.354 en dehors des heures de bureau) avant tout paiement pour connaître votre n° de réservation ou d'envoyer un mail à Patricia Hellem : Email : seniors1090@yahoo.fr

Noces d'or ou centenaire?

Cela se fête!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Ces dernières semaines, Monsieur et Madame Vanderhaeghe-Sohy ont fêté leurs noces de diamant.

Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).



Une petit peu de Jette à l'Eurovision 2011 ?

Un fonctionnaire communal de Jette en lice pour faire remporter à la Belgique une deuxième victoire au festival Eurovision de la chanson ? L'information peut faire sourire mais cette éventualité fait son petit bonhomme de chemin. Jean-Luc Roelandts, guitariste du groupe bicommunautaire 2Daysticket, voit les chances de qualification de son groupe augmenter au fil des sélections. Croisons les doigts !

Sous la direction artistique de l'un des membres de Machiavel, le groupe bicommunautaire 2Daysticket a intégré le top 10 des sélections belges de l'Eurovision dès sa toute première semaine de présence. S'affranchir de la

nostalgie un peu passéiste de la victoire de Sandra Kim en 1986, rassembler au-delà d'une seule communauté linguistique, sortir des codes musicaux du genre, se risquer à un soupçon d'auto-dérision, telle est l'ambition que s'est fixé le groupe poprock 2Daysticket avec sa chanson « A Journey Inside Me », candidat pour représenter la Belgique à Berlin en 2011.

Au-delà des clivages

2Daysticket, c'est une vraie recette d'amitié belge. Ce ménage à quatre franco-néerlandophone s'est formé fin 2007 autour de trois Belges (2 francophones et 1 néerlandophone) et un Français. La volonté de surpasser les clivages communautaires est importante pour ce groupe transfrontalier.



Ainsi, les musiciens expliquent que « ce serait chouette si la Belgique se présentait encore cette année avec un titre un peu différent et en plus qui est porté par un groupe qui fait le lien entre les deux communautés principales du pays ».

Le groupe est passionné de musique de toutes sortes et, selon ses membres, « tire ses influences d'artistes belges et internationaux d'horizons très divers. C'est ce qui fait la richesse de l'expérience musicale de 2Daysticket qui réalise un grand écart permanent entre des artistes de variétés et des choses plus rock, en passant par la pop, le jazz, la soul... ».

Ecouter et soutenir

2Daysticket sera-t-il le ticket gagnant des deux soirées de l'Eurovision

2011 ? Au public d'en décider. Via la plateforme AKA Music, il est possible d'écouter l'ensemble des chansons candidates et de soutenir la ou les chanson(s) de son choix en s'enregistrant comme fan ou comme producteur et en souscrivant des parts financières d'une valeur de 5 €. La sélection est ouverte jusqu'au 31 décembre 2010. A cette date, les titres ayant réuni 20.000 € (4.000 parts) passeront au second tour des sélections. C'est alors un jury de professionnels qui choisira la chanson représentant la Belgique à l'Eurovision 2011.

Vous pouvez écouter

« A Journey Inside me » sur : <http://eurovision.akamusic.com/twodaysticket>

« Regardons chez les voisins »

Ganshoren / Jette / Berchem-Sainte-Agathe

Le Brusselse Welzijn- en Gezondheidsraad (Conseil bruxellois pour le Bien-être et la Santé) organise, le lundi 13 décembre 2010, un déjeuner pour tous les travailleurs qui contribuent au socioculturel et au bien-être à Jette, Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe. « Regardons chez les voisins » est un événement que toutes les personnes actives dans ce domaine, bénévoles ou professionnelles, ne pourront certainement pas manquer.

Cette rencontre informelle prendra la forme d'un « speeddating » : des conversations agréables et beaucoup d'inspiration autour d'un sandwich et d'un petit verre. Si vous ne disposez pas d'énormément de temps, n'hésitez tout même pas à pointer le bout de votre nez, cela en vaut la peine. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable.



« Regardons chez les voisins »

Lundi 13 décembre 2010 à 12h (speeddating de 12h30 à 13h)
A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Renseignements :

Tine Maes – 02.413.01.49 - tine.maes@bwr.be

Elise Desplanque – 02.413.01.57 - elise.desplanque@bwr.be



CET ÉVÉNEMENT EST UNE INITIATIVE DU BRUSSELSE WELZIJNS- EN GEZONDHEIDSRAAD, EN COLLABORATION LOCALE AVEC GEMEENSCHAPSCENTRUM ESSEGEM, GEMEENSCHAPSCENTRUM DE KROON, GEMEENSCHAPSCENTRUM DE ZEYP, LOKAAL DIENSTENCENTRUM DE ZEYP, LA COMMUNE DE JETTE ET SYMBIOSE DE BERCHEM-ST-AGATHE.

Exposition

La danse au bout du pinceau



A l'initiative de l'échevin Paul Leroy, l'administration communale organise régulièrement des expositions dans La Maison communale. Ces événements donnent à des artistes la chance de montrer leur talent et leurs oeuvres à un large public. La peintre Marie Déineko est à l'honneur en décembre.

Les rêves d'enfance de Marie Déineko sont nourris par les spectacles de ballet et d'opéra. À dix ans, elle est éblouie par « L'oiseau de feu » de Stravinsky. Dans les accents faussement maladroits de cette musique, elle puise la substance de son futur travail d'artiste : féerie des histoires et des personnages mais aussi rigueur de la composition, minutie de la réalisation, maîtrise du rêve.

Elle utilise l'acrylique sur papier ou des collages de papier journal sur un support plus résistant. Les formes collées sont traitées et colorées à l'acrylique et au pastel gras. Plus souvent qu'aux ciseaux, elles sont savamment déchirées à la main suggérant le côté enfantin des personnages dans une naïveté pleinement assumée. Pour Marie Déineko, peindre est une manière de « rêvasser activement » en convoquant les personnages magiques de la scène : Casse-Noisette, Le Sacre du printemps, L'Oiseau de feu, L'Histoire du soldat, Jeux, Petrouchka, Pierre et le loup, Carmen...

Marie Déineko expose

Du 8 au 29 décembre

À La Maison communale (chaussée de Wemmel 100)

Pendant les heures d'ouverture de l'administration communale (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h et le jeudi de 13h à 19h)

Exposition photo

Plongée à Bloemfontein

Le photographe Johan Voets expose une série de clichés à Jette ce mois de décembre. Emouvantes et lumineuses, ces images nous plongent en plein cœur de l'Afrique du Sud.



Né en 1958, Johan Voets vit et travaille à Bruxelles. Après avoir abandonné des études de droit et fait divers jobs, il découvre la photographie. En 1992, il rejoint un ami à New York où il produit son premier essai photo sur les sans abris de Manhattan. Il devient aussi photographe de plateau et de publicité, et contribue régulièrement à Brussel Deze Week.

Depuis 2004, le photographe a mené plusieurs reportages dans la petite ville provinciale de Bloemfontein qui, avec une population de 375.000 personnes, est la capitale juridique de la République sud africaine.

Son exposition nous emmène au Sunflower Children's Hospice qui procure des soins palliatifs à des enfants de 0 à 12 ans. Le centre, bien qu'annonciateur d'une mort imminente pour la plupart de ses jeunes patients, est pourtant avant tout un lieu de soins et d'amour, un sanctuaire pour des innocents touchés par le destin. L'hospice vient aussi à l'aide de familles orphelines où, souvent, l'enfant le plus âgé prend les plus petits sous sa garde.

Johan Voets a remporté le Prix National Photographie Ouverte 2010.

Notez que Jo Voets est un habitué de la vie culturelle jettoise. Après sa participation au Parcours d'Artistes, deux de ses œuvres ont été achetées par la commune de Jette afin d'être exposées de manière permanente dans les locaux du centre d'accrochage scolaire Intervalle, bd de Smet de Naeyer 196.

« **Short stories from the city of roses** »

Exposition de Jo Voets

Du 3 au 14 décembre

À l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Heures d'ouverture :

du mardi au vendredi de 14h à 18h / samedi et dimanche de 10h à 18h / fermé le lundi

Atelier 340 Muzeum “Les hommes peuvent pourrir”



Une exposition du collectif d'artistes polonais Lodz Kaliska, intitulée « Les hommes peuvent pourrir », est à voir jusqu'au 19 décembre à l'Atelier 340. Une série de photos panoramiques met en scène des femmes nues dans un contexte typiquement masculin : elles s'y livrent à de lourdes tâches physiques associées à des métiers d'hommes.

Le collectif avant-gardiste Lodz Kaliska aime ruer dans les brancards et l'exposition « Les hommes peuvent pourrir » ne fait certainement pas exception à la règle. De gigantesques photos débordant de femmes occupées à des emplois typiquement masculins, le sujet en soi ne paraît pas particulièrement choquant. Mais pourquoi ces femmes doivent-elles être nues – sur quelques rares clichés elles portent des salopettes ou des vestes fluo dont s'échappe tout de même l'un ou l'autre sein qui s'offre au regard du spectateur ? Si le collectif Lodz Kaliska veut montrer que les personnages montrés sur les photos sont bien des femmes, c'est réussi.

Le décor des photos est intéressant : une carrière, une autoroute en construction, un bateau de pêche,... Des situations où les hommes sont largement majoritaires. Mais donc pas dans l'exposition « Les hommes peuvent pourrir ». Ici, le sexe masculin est remplacé par une horde de femmes nues. Les visiteuses qui se font du souci au sujet de leur silhouette trouveront cependant un certain réconfort à la vue des tas de cellulite et de seins tombants.

Lodz Kaliska

Jusqu'au 19 décembre 2010

À l'Atelier 340 Muzeum
Drève De Rivieren 340 – 1090 Jette

Entrée: 6 €

Renseignements: www.atelier340muzeum.be

« PLOEF ! Plus On Est de Fous », espace de rencontres culturelles Musique et films internationaux

L'espace de rencontres culturelles « PLOEF ! Plus On Est de Fous » s'adresse à un large éventail de gens. On peut y tailler une bavette entre amis ou avec des voisins, voir un film, écouter un concert, monter une activité, faire la démonstration de ses talents, apprendre à chanter ou cuisiner. PLOEF ! veut donner à chacun l'impression d'être chez soi dans la rue Bonaventure.



Impro-jazz et mélodies portugaises

Dimanche 31 janvier 2011 à 16h (après le pique-nique)

Nicolas Thys - solo à la basse électrique.

Avant les concerts, PLOEF ! Plus On Est de Fous... fait passer un chapeau. Tous les artistes sont des professionnels de haut niveau qui vivent de leur art. Etant donné le nombre limité de places, il est suggéré de laisser un montant moyen de 10 €.

Ploef! Plus on est de fous...

Rue Bonaventure 100
www.ploef.eu - ploefplus@gmail.com - 02.476.98.07

Agenda Ploef!

23.01.2011

16h – **Film:** Machan de Pasolini & de Chickera (2008)

31.01.2011

11h – **Pique-nique**

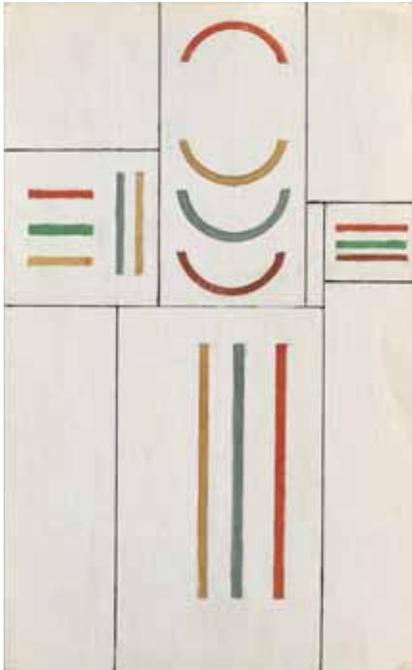
16h – **Concert:** Nicolas Thys solo à la basse électrique

27.02.2011

16h – **Film:** Louise Michel de Benoît Delepine & Gustave

Le Musée René Magritte présente... Exposition « Un siècle d'art abstrait »

L'exposition annuelle du Musée René Magritte porte cette année sur un siècle d'art abstrait. L'exposition rend hommage aux artistes abstraits belges. Les pionniers de l'art abstrait en Belgique (années 1920) sont mis en lumière, tout comme la deuxième génération qui a suivi la Seconde Guerre mondiale (années 1950).



L'exposition « Un siècle d'art abstrait » offre un magnifique aperçu de l'art abstrait en Belgique, dans toute sa noblesse, des origines du courant artistique au début du 20^{ème} siècle aux œuvres modernes d'artistes contemporains.

Une quarantaine d'œuvres de différents styles (géométrique, lyrique, zen,...) et de techniques variées (huile, gouache, sculpture) montre les inépuisables possibilités de ce courant avant-gardiste.

Vous pouvez y découvrir les œuvres des pionniers Jozef Peeters, Karel Maes, Georges Vantongerloo, Victor Servranckx, Edmond Van Dooren,... ainsi que celles de la deuxième génération et des artistes modernes Jean Rets, René Guiette, Kurt Lewy, Bram Bogart, Hilde Van Sumere,...

Jusqu'au 16 janvier 2011

Ouvert du mercredi au dimanche, de 10h à 18h

Musée René Magritte

Rue Essegheem 135 - 1090 Jette

02.428.26.26 - www.magrittemuseum.be



Le marché des créateurs du Rayon Vert

Le Marché des Créateurs du Rayon Vert vous permettra de découvrir les créations variées de différents couturiers, bijoutiers, illustrateurs, cuisiniers,...

Le weekend créatif débutera samedi soir par le vernissage d'une exposition collective d'illustrateurs. Le lendemain, Saint-Nicolas accueillera les enfants tandis qu'un conteur sera présent pour permettre aux plus jeunes de rester au calme pendant que les parents feront leurs emplettes. Pour les plus gourmands, le cuisinier préparera des petits plats comme à la maison.

le 4 décembre de 18h à 22h et le 5 décembre de 10h à 17h

Entrée gratuite



Concert Faustine Hollander et Joiejoiejoie

Chanteuse simple et profonde, érudite mais personnelle, Faustine Hollander a tourné et retourné dans tous les sens les maîtres du folk essentiel – Bob Dylan mais également Buffy Sainte-Marie, Joan Baez. Avec une intelligence rare et un brin de génie, elle exploite ses acquis pour enjoliver une voix d'un timbre unique, comme on peut le trouver chez Joanna Newsom. La date aura un saveur particulière car, après des années passées à enchanter les petites et les grandes scènes (le Botanique, notamment), belges ou françaises, elle a enfin pris le temps de s'arrêter pour produire son premier E.P. qui sera présenté pour la première fois au public lors du concert au Rayon vert. Pour mieux faire briller ce concert, il sera introduit par le rêveur mélancolique Joiejoiejoie avec qui Faustine collabore régulièrement.

le 18 décembre à 20h

Entrée: 5 €

Cabaret humoristique

Les Nouvelles de l'Espace



Cabaret d'actualités humoristiques, animé par des comédiens, des journalistes, des humoristes, des fantaisistes et des musiciens professionnels, cette nouveauté du Centre culturel de Jette constitue l'occasion de créer des billets d'humeur ou des chansons de circonstance et, pour les personnalités invitées, d'exprimer leur point de vue ou de faire découvrir au public l'une ou l'autre étonnante face cachée.

Avec Jean-Louis Leclercq, auteur, comédien, metteur en scène, formateur, concepteur, ...En un seul mot ? Créatif !

Invité : le célèbre jazzman Vicky Down.

Les Nouvelles de l'Espace

le 15 décembre à 20h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 10 € / 8 € sur réservation

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Ciné-club Soukirai

« Adèle Blanc-Sec »



Adaptation de la BD de Tardi. En cette année 1912, la jeune et intrépide journaliste Adèle Blanc-Sec est prête à tout pour arriver à ses fins, y compris débarquer en Égypte et se retrouver aux prises avec des momies en tout genre. Au même moment à Paris, c'est la panique! Un œuf de ptérodactyle, vieux de 136 millions d'années, a mystérieusement éclos sur une étagère du Jardin des Plantes, et l'oiseau sème la terreur dans le ciel de la capitale. Pas de quoi déstabiliser Adèle Blanc-Sec, dont les aventures révèlent bien d'autres surprises extraordinaires...

Projection de « Adèle Blanc-Sec » de Luc Besson

Le 22 décembre à 20h

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 3 €

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Théâtre jeune public

Rêves de papier



Pascal Guéran présente ses "rêves de papier", un petit monde d'histoires racontées à l'aide d'origami, ces papiers pliés, inspirés de la tradition japonaise.

Des instants suspendus de poésie et de tendresse, dans la forme épurée et harmonieuse des cérémonies japonaises. Un spectacle tout en délicatesse et en sérénité, pour le bonheur des petits et l'émerveillement des "grands". Pour enfants de 4 à 7 ans. Durée : 50 minutes.

Spectacle présenté par le conteur Pascal Mitsuru Guéran – accompagnement artistique : Philippe Derlet.

Théâtre pour enfants**« Rêves de papier »**

le 30 janvier 2011 à 15h

au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 3 €.

Exposition

Sous le béton de Jette... la campagne !



Difficile de s'imaginer que là où s'étendent des quartiers construits de buildings en bordure d'autoroutes urbaines, il n'y avait, voici cinquante ans à peine, que des champs, des prairies et des bois. Pourtant, ce fut longtemps le cas, particulièrement dans le nord de notre commune. En effet, «au-delà du chemin de fer», seules quelques fermes isolées étaient perdues dans le paysage. A l'image de toute la région, on trouvait à Jette une combinaison de l'exploitation céréalière, maraîchère et pastorale

Le Centre culturel de Jette présente, à l'aide de photos, tableaux, outils agricoles et autres vestiges, les multiples facettes de la vie rurale d'autrefois : l'architecture de ses fermes et moulins à eau et à vent, ses activités des champs dans toute leur diversité, ses croyances et ses rares loisirs.

« Sous le béton de Jette... la campagne »

À l'abbaye de Dieleghem (rue Jean Tiebackx 14) du 8 janvier au 6 février 2011

du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h. Samedi et dimanche de 10 à 18h. Fermé le lundi.

Renseignements : Abbaye de Dieleghem – 02.479.00.52

Entrée gratuite.

Cycle de conférences "Cent ans de jazz"

L'histoire du jazz présentée par le documentariste Louis Stevens et pimentée des interventions du musicien Vicky Down, au travers de documents sonores et vidéos.
Ce mois-ci: « **Gospel et jazz liturgique** ».

- Cycle de conférences "Cent ans de jazz"
« **Gospel et jazz liturgique** »
16 décembre de 14h15 à 17h15
Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
1090 Jette
Entrée: 5 €
Infos: Centre culturel de Jette
02.426.64.39



AGENDA

Rencontre autour d'un thème

L'asbl SSM Nouveau Centre Primavera organise des groupes de parole où chaque participant peut faire part de sa réflexion personnelle et échanger ses points de vue avec les autres membres du groupe. Un psychologue spécialisé dans l'approche centrée sur la personne accompagne chaque rencontre.

- Le 17 décembre de 13h30 à 15h30
« **En lien...
et en toute indépendance** »
au Centre culturel de Jette
(bd de Smet de Naeyer 145)
Infos: SSM Primavera
tél.: 02.428.90.43
Une inscription préalable est nécessaire.

Soirée de Noël lyrique à l'abbaye de Dieleghem

Le ténor Tonino Carlino, accompagné de la soprano Marie-Christine Helbois et d'Alexandre Papazoglakis au piano, invite les passionnés d'art lyrique à un concert de Noël.
Au programme: des extraits d'opéras, des mélodies célèbres et des chants de Noël traditionnels.

- Les Chemins du Bel Canto présentent:
"Noël en l'abbaye"
23 décembre - 20h
Abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)
Entrée: 9 €
7 € (pour les étudiants et les seniors)
Infos: 02.428.71.03
lescheminsdubelcanto@chello.be
En collaboration avec le Centre culturel de Jette



Art lyrique Ambiance de Noël avant les fêtes

Une semaine avant Noël, la troupe Cavatina entonnera les plus beaux airs de Noël, histoire de se placer dans l'esprit des fêtes, en douceur, dès la mi-décembre. Les flûtistes Dominique Leupe et Maud Leroy, le comédien Michaël Parys, le pianiste André Roé, le tromboniste Joseph Criquillon et l'ensemble de clarinettes « Willy Delzenne » seront placés sous la direction de Michel Debroyer.

- "La troupe Cavatina célèbre Noël"
le 19 décembre à 16h
à l'Abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14).
Entrée: 10 € / 8 € (les seniors)
Renseignements et réservations:
0496.17.01.46 - lyrique8@hotmail.com

Noël en musique et en chansons

Piano, flûtes traversières, percussions et chant vont clôturer le premier trimestre de l'académie de musique G.H. Luytgaerens. Les classes de musique accueillent chaque année des enfants de provenances différentes. C'est à l'unisson qu'ils vous offriront des mélodies traditionnelles. Quant à l'ensemble instrumental, il ne manquera pas d'infuser un petit air de fête avec la bonne humeur qu'on lui connaît.

- Noël en musique et en chansons
Concert de Noël le 22 décembre à 20h
Récital de textes le 29 janvier 2011 à 15h
dans la salle communale des Fêtes
(pl. Cardinal Mercier 10)
Infos: 02.426.35.56

« Sous le béton de Jette... la campagne »

Difficile de s'imaginer que là où s'étendent des quartiers construits de buildings en bordure d'autoroutes urbaines, il n'y avait, voici cinquante ans à peine, que des champs, des prairies et des bois. Pourtant, ce fut longtemps le cas, particulièrement dans le nord de notre commune.

- « **Sous le béton de Jette... la campagne** »
Abbaye de Dieleghem (rue Jean Tiebackx 14)
du 8 janvier au 6 février
- du mardi au vendredi de 10 à 12h et
de 14 à 17h.
- Samedi et dimanche de 10 à 18h.
- Fermé le lundi.
Renseignements: Abbaye de Dieleghem
02.479.00.52 - Entrée gratuite.

Du 17 décembre
au 9 janvier
Grande patinoire
sur la place
Reine Astrid